

RAPPORT N° 95/6-07
au Conseil Municipal

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES NON ELUS
DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Par Délibération en date du 24 juin 1989 (Affaire n° 5), le Conseil Municipal a créé la Régie Marchés et Droits de Place.

Conformément aux dispositions du Code des Communes applicables aux régies à autonomie financière, celle-ci est administrée (sous l'autorité du Maire) par un Directeur et un organe consultatif : le Conseil d'Exploitation.

En vertu du Règlement Intérieur de la Régie, cet organe se compose de quinze membres nommés pour un an par le Conseil Municipal.

Le mandat des membres actuels étant arrivé à échéance, il s'avère donc nécessaire de renouveler la composition de cette instance.

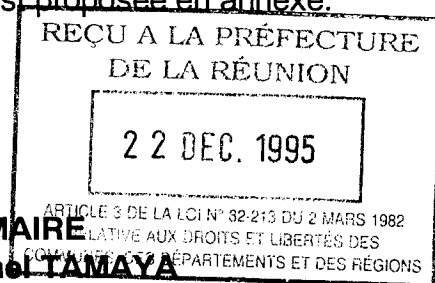
Par Délibération n° 95/3-16 du 30 juin 1995, le Conseil Municipal a désigné les cinq élus appelé à y représenter la Municipalité. Il s'agit aujourd'hui de compléter le Conseil d'Exploitation de la Régie Marchés et Droits de Place en procédant à la désignation des dix autres membres non élus.

Il vous est demandé d'approuver la composition du nouveau Conseil d'Exploitation de la Régie Marchés et Droits de Place telle qu'elle est proposée en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA

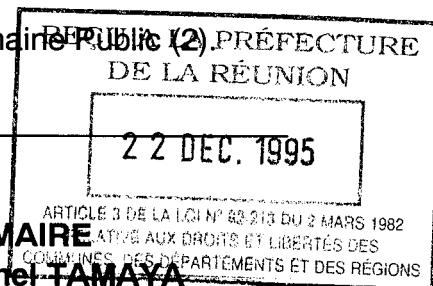


ANNEXE AU RAPPORT N° 95/6-07

**MEMBRES ACTUELS DU CONSEIL D'EXPLOITATION
DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
SUFFRAGES EXPRIMES : 47**

	Membres sortants	Observations
Membres élus	Jean-Paul CLAIN Dominique RIVIERE André PADEAU Erick EGOLFF Marius RAMASSAMY	Renouvellement par le Conseil Municipal en séance du 30 juin 1995 (D.C.M. n° 95/3-16)
Membres non élus		Renouvellement par le Conseil Municipal en séance du 15 décembre 1995 (D.C.M. n° 95/6-07)
Service de l'Etat	* Directeur des Services Vétérinaires * Directeur de la Concurrence	* Directeur des Services Vétérinaires * Directeur de la Concurrence
Représentants des usagers		DESIGNE
* Petit Marché * Petit Marché * Grand Marché * Marché de Sainte-Clotilde * Domaine Public * Marché Forain du Chaudron	Marc JUILLEROT Emile FOULLON Lydie SORNOM François CHEUNG (*1) Jean-Yves GAUDENS (*2) Jean-Pierre COUTIN	Roger MOUROUVIN Jean-Yves HO TING FAT Karine RAGOUVIN Marie Françoise ALPOU Irène CLAIN Jean-Pierre COUTIN
Autres (consommateurs)	* Président du C.T.R.C. * Présidente de l'U.CO.R.	* Président du C.T.R.C. * Présidente de l'U.CO.R.

(*) ne font plus partie des occupants du Marché (1) et du Domaine Public (2)



Vu par le Conseil Municipal
en séance du 15 décembre 1995



LE MAIRE
Michel TAMAYA

DELIBERATION N° 95/6-07
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 15 décembre 1995

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES NON ELUS
DU CONSEIL D'EXPLOITATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

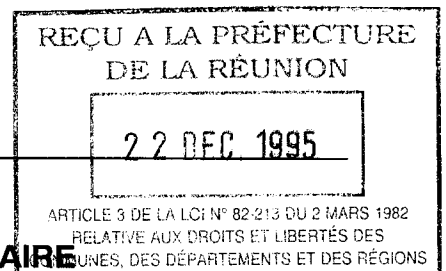
Sur le RAPPORT N° 95/6-07 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique RIVIERE, 10ème Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission, Développement Economique et Economie Alternative ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la nouvelle composition du Conseil d'Exploitation de la Régie Marchés et Droits de Place telle qu'elle figure en annexe.



Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1995

LE MAIRE
Michel TAMAYA